Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 029-212902803-20260727-DCM2026_6_2-DE

TELGRUC SUR MER

COMMUNE DE TELGRUC SUR MER - 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE TELGRUC SUR MER
Séance du 27 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-deux juillet deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Mathilde PAILLOT-POULIQUEN, Maire.

Présents : ARNAUD Véronique, BOULAIS Laurence, GALL Jean-Luc, GARNAUD Cédric, GOURITIN Marie-Laure, Jean-Yves HASCOET, LE CORRE-QUEFFELEC Sylvie, LE DOARE Marie-France, LE MENN Bruno, LE MOIGNE Yves, LE SONN Michel, LOUARN Thomas, NORVEZ Valérie, PAILLOT-POULIQUEN Mathilde, PERON Alexandre, RIOU Marie-Pierre.
Procurations : FAUCHARD Maïwenn à GOURITIN Marie-Laure, GUMEZ Hervé à ARNAUD Véronique, MEROUR Axelle à LE SONN Michel.
Absent : LOUARN Thomas.

Secrétaire de séance : RIOU Marie-Pierre.

N° 2026-6-2 - INITIATION A LA LANGUE BRETONNE A L'ECOLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Depuis plusieurs années, les élèves des écoles primaires du Finistère peuvent bénéficier de séances d'initiation au breton, à raison d'une heure hebdomadaire par classe.
Ce dispositif est cofinancé par le Conseil départemental, la Commune et la Région Bretagne, en partenariat pédagogique avec l'Inspection académique du Finistère et la Direction de l'Enseignement Catholique du Finistère.

Pour l'année scolaire 2026-2027, l'école Skol Marie-Rose Le Bloch de Telgruc a formulé une demande d'intervention, qui a été validée pédagogiquement par l'IA ou la DDEC. Le volume horaire proposé est de 2h par semaine. Le coût total prévisionnel est de 3 600 €, et le montant de la participation de la commune s'élèverait à 1 520 €.
Il est demandé à l'Assemblée de valider le nombre d'heures ainsi que le montant de la participation de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- VALIDE le volume horaire proposé de 2h par semaine d'initiation au breton à l'école Skol Marie-Rose Le Bloch, ainsi que le montant de participation de la commune pour 1 520 €.

La Maire,

Mathilde PAILLOT-POULIQUEN.